

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
AU 21 NOVEMBRE 2009**

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2009, conformément à l'article 955 du Code municipal. De plus, je dépose au conseil la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que tous les contrats de 2 000 \$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000 \$.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2008

Les états financiers résument fidèlement la situation financière de la municipalité ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'année se terminant le 31 décembre 2008, selon le rapport des vérificateurs. Les états financiers se terminant le 31 décembre 2008 démontrent un surplus accumulé non affecté de 337 508 \$.

Au 31 décembre 2008, le capital disponible du fonds de roulement s'élevait à 243 296 \$ sur un total approuvé de 300 000 \$

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2009

L'analyse préliminaire des revenus et des dépenses permet d'envisager terminer l'exercice financier avec un léger surplus. Toutefois, l'augmentation du niveau des mauvaises créances reliées à l'introduction d'une tarification mise en place en 2007 exige une certaine prudence quant aux résultats financiers finaux de 2009.

RÉALISATIONS DURANT L'ANNÉE 2009

En 2009, des travaux de réfection de chaussée sur une partie des rues collectrices Côte-Saint-Paul et Laforest et sur les rues locales 2^e Lac-Rouge Nord, des Français, du Clocher-du-Lac, du Curé-Chevalier, du Lac-Long Nord, du Moulin, et du Pont-Rouge et sur une partie de la rue Roy.

Les travaux d'aménagement de la scène du Parc des Arts ont été amorcés. La scène est, depuis juin, accessible pour accueillir des spectacles.

La municipalité a également procédé à l'achat d'un camion 6 roues de marque International au montant net de 186 034 \$ à même son fonds de roulement.

ORIENTATIONS DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010

En 2010, les dépenses municipales serviront principalement à:

- Améliorer la qualité des réseaux d'aqueduc/égout de notre municipalité en tenant compte des différentes subventions disponibles et de la capacité des contribuables à défrayer la partie non subventionnée de ces travaux;
- Améliorer la qualité de l'entretien de notre réseau routier existant et établir un programme de réhabilitation des rues passantes les plus endommagées;
- Répondre aux nouvelles obligations concernant la sécurité publique, dont la modernisation de notre service d'incendie;
- Établir un programme de vérification de la qualité des installations sanitaires.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Tel que requis par l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération et l'allocation des dépenses versées aux élus en 2009 sont les suivantes :

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	17 166 \$	8 583 \$	25 749 \$
Conseiller	5 722 \$	2 861 \$	8 583 \$

À ces sommes s'ajoutent, pour le maire, la rémunération et les allocations de dépenses accordées par la Municipalité régionale de comté de Matawinie qui sont respectivement de 4 480 \$ et de 2 240 \$ et une rémunération de 100 \$ pour la réunion du conseil des Maires et une allocation de dépenses de 50 \$.

ADOPTION DU BUDGET 2010

Je vous invite donc à assister à **une séance d'information qui se tiendra le samedi 16 janvier 2010** à 9 heures au Centre communautaire rodriguais. Vous pourrez alors émettre votre opinion sur ce budget.

Nous procéderons par la suite à l'adoption du budget 2010 lors **d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le samedi 30 janvier 2010**, à 9 heures au Centre communautaire Rodriguais.

Robert W. Desnoyers, maire
Le 6 janvier 2010

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ ACCORDÉS EN 2009

Afin de se conformer à l'article 955 du Code municipal, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que tous les contrats de 2 000 \$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000 \$ depuis le dernier rapport sur la situation financière de la municipalité.

Contrats octroyés de 25 000 \$ et plus		
1 ^{er} novembre 2008 au 31 octobre 2009		
Groupe Ultima	Assurances	66 323 \$
Excavation S. Perreault & Fils	Déneigement	164 711,63 \$
	Nivelage	30 263,94 \$
	Règlement 752-2009	16 287,88 \$
	Autres	2 768,27 \$
Desjardins sécurité financière	Assurance collective	71 660 \$
Bélanger Sauvé	Avocats	29 020 \$
Excavation St-Alphonse	Règlement 752-2009	26 188 \$
Dessau	Études et surveillance – plans et devis : Règlement 752-2009	110 380 \$
Enceintes acoustiques Unisson inc.	Scène du Parc des Arts	90 989 \$
Jean-Marc Brissette inc.	Camion 6 roues International	186 034 \$
Sintra Lanaudière-Laurentides inc.	Règlement 752-2009	614 382 \$
Transport Marcel Perreault et Fils ltée	Règlement 752-2009	42 874,56 \$
	Pierre et réserve de sable	20 212,95 \$
Société canadienne de sel	Sel – réserve de sable	26 010 \$
Sable La-Ro	Règlement 752-2009	83 073,40 \$
	et réserve de sable	6 620,80 \$
	Différentes rues	21 482,80 \$